

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'EDUCATION
LA SCIENCE ET LA CULTURE

CONVENTION CONCERNANT LA PROTECTION DU
PATRIMOINE MONDIAL, CULTUREL ET NATUREL

Comité du patrimoine mondial
Troisième session

Louxor, 23-27 Octobre 1979

ADDENDA A LA NOTE D'INFORMATION

Arrangements de voyage et
réservations d'hôtel

1. Les autorités égyptiennes ont informé le Secrétariat qu'elles ont pu réserver 50 sièges sur le vol MS-321 quittant le Caire pour Louxor à 7h15 le 23 octobre 1979 et sur un vol de retour au Caire le 28 octobre 1979. Il n'est donc plus nécessaire que les participants fassent leur propre réservation pour le voyage du Caire à Louxor et retour.

2. Il est cependant essentiel que le Dr. Shehata Adam soit informé plus rapidement que jamais du nom des participants et de leur heure et date d'arrivée prévue au Caire; s'il ne leur est pas encore possible de préciser les noms de leurs représentants, les Etats parties sont priés d'informer le Dr. Shehata Adam du nombre de personnes qui constitueront la délégation de leur gouvernement. Cette information est requise afin de permettre au Dr. Shehata Adam de confirmer les réservations sur les vols du Caire à Louxor et retour, ainsi que les réservations d'hôtel à Louxor. Il est rappelé aux participants qu'ils doivent faire leur propre réservation d'hôtel au Caire (les détails ont été donnés dans le document CC-79/CONF.003/INF.1 Rev. daté du 27 juillet 1979).

3. Le Dr. Shehata Adam peut être contacté à l'adresse suivante :

Dr. Shehata Adam
Président
Organisation ~~des~~ antiquités égyptiennes
3, avenue El-Abdel Abou Bakr
Carrefour EL-Malek El-Afdel
Zamalek
Le Caire (Egypte)
Cable : SHEHATA ADAM ARCOCENTRE CAIRE

4. Les autorités égyptiennes prient les participants de se rendre directement - dès leur arrivée au Caire - à leur hôtel où ils seront contactés par l'Organisation des antiquités égyptiennes. Des taxis sont disponibles à l'aéroport.